Bulletin municipal

Le Babillard

Bulletin d'information municipale • Volume 07, numéro 01 • Printemps 2019

CANTON DE HATLEY

MAINTENANT TOUT EN COULEUR!

Nouvelle entente de loisirs avec North Hatley

(détails en page 2)

2 Mot du maire

3 Communautaire

5 Échos du conseil municipal

6 Environnement

7 Profil d'organisme

8 Loisirs

www.cantondehatley.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLER 1

Patrick Clowery

CONSEILLER 2

Vincent Fontaine

CONSEILLER 3

Jacques Bogenez

CONSEILLÈRE 4

Maryse Gaudreau

CONSEILLÈRE 5

Danielle Côté

CONSEILLÈRE 6

Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY
4765 chemin de Capelton
Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél.: 819 842-2977
Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

NOUVELLE ENTENTE DE LOISIRS AVEC NORTH HATLEY

Le Village de North Hatley et le Canton de Hatley ont décidé d'unir leurs ressources au niveau du service de loisirs et événements. L'entente, autorisée par les conseils en mars, permettra aux citoyens de profiter des infrastructures et des services de loisirs des deux municipalités au même tarif que les résidents. Par exemple, les résidents du Canton de Hatley auront accès à la plage de North Hatley au même titre que les résidents de North Hatley. Cette mise en commun permet par le fait même de créer un poste à temps plein pour une personne-ressources en loisirs et événements.

ENTENTE AVEC LA RÉGIE DE L'EST POUR LE SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE

La Régie de l'Est - Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est - a été créée en janvier 2018. Elle dessert présentement 10 villes sur le territoire de la MRC de Memphrémagog et de Coaticook : Hatley, Canton de Hatley, North Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley, Ayer's Cliff, Stanstead, Canton de Stanstead, Stanstead-Est, Ogden, Barnston-Ouest. Les bureaux de la Régie sont situés à l'Hôtel de Ville de Hatley, 2100 route 143.

La Régie c'est aussi :

- 4 casernes (North Hatley, Canton de Stanstead, Ayer's Cliff et Stanstead)
- 1 directeur temps plein
- 4 chefs aux opérations à temps partiel
- 100 pompiers et officiers sur appel

La Régie de l'Est offrira sous peu le service de prévention incendie sur le territoire du Canton de Hatley. Ce service était jusqu'à maintenant offert par un sous-traitant. C'est un pas de plus dans l'offre de service protection incendie pour notre territoire. De plus, le service se fera à moindre coût, donc une autre économie qui se reflètera dans notre budget et donc pour nos résidents!

RETOUR SUR LE DÉNEIGEMENT

L'hiver 2018-2019 a été particulièrement long et difficile, du moins c'est ce qui semble être une impression largement partagée! Cependant, grâce à l'excellent travail de notre équipe de déneigement ainsi que de nos sous-traitants, on s'en est sorti avec peu de dommages. Notre nouveau responsable du déneigement, Pierre-Luc Bernier, s'est montré présent dans nos rues tout au long de l'hiver en patrouillant constamment pour s'assurer que nos résidents étaient en sécurité et pouvaient circuler aisément. Je me joins au Conseil Municipal pour féliciter tous les intervenants pour leur service assidu et leur loyauté.

De plus, nous avons beaucoup apprécié vos encouragements, chers citoyens et vous remercions.

Je suis heureux de voir venir le printemps. Le Conseil se joint à moi pour vous souhaiter un beau printemps fleuri et bien mérité!

Martin Primeau
Maire

CONGÉ DE PÂQUES

À l'occasion du congé pascal, les bureaux de la Municipalité seront fermés le vendredi 19 avril ainsi que le lundi 22 avril 2019.

DÉJEUNER DU MAIRE

DIMANCHE 5 MAI 2019 À 10 H
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE
4765, CHEMIN DE CAPELTON

Le maire Martin Primeau convie les citoyens à une rencontre amicale. Le but est de discuter des dossiers qui vous préoccupent et des projets de la municipalité. Venez poser vos questions et faire valoir vos idées dans un cadre d'échange propice à la discussion, autour d'un bon repas.

(Buffet avec options végétariennes)

Inscriptions et achat de votre repas à la réception du bureau municipal, jusqu'au 29 avril 2019.

12 $ par repas.

DON D'UN PIANO

La Corporation des Loisirs du Canton de Hatley désire remercier la famille de feu M. Guy Parent pour le don d'un piano de marque Lindsay.

Cet instrument majestueux a su trouver sa place de façon permanente dans la salle Montjoye située à même le bâtiment de l'Hôtel de Ville du Canton de Hatley, à proximité du foyer! Il apporte chaleur et vie lors des événements à caractère socioculturels.

M. Réjean Doyon, accordeur professionnel et compositeur, s'est assuré que l'instrument possède une sonorité juste et des plus agréables! Il a, par le fait même, procédé à une vérification mécanique et technique du piano.

SOUTIEN À LA JEUNESSE

Adopté par la municipalité en février 2018, la Politique d'aide financière à la jeunesse - excellence sportive, culturelle et scientifique permet à la municipalité de reconnaître les efforts ainsi que les performances de ses jeunes citoyens. Pour savoir si votre enfant est admissible à une bourse, vous pouvez prendre connaissance de la Politique sur le site internet **cantondehatley.ca** sous l'onglet Loisirs. Vous pouvez aussi contacter la municipalité directement.

Catherine Destrempes

La municipalité octroie une bourse de 200 $ à Madame Catherine Destrempes en reconnaissance de sa motivation, de sa rigueur à l'entraînement et de ses performances en patinage synchronisé.

Catherine Destrempes entourée de Maryse Gaudreau, conseillère et Martin Primeau, maire.

Catherine Destrempes, au centre de la photo, aux championnats Canadien à Waterloo avec l'équipe du Québec.

Rosalie Tremblay-Dionne

La municipalité octroie une bourse de 200 $ à Madame Rosalie Tremblay-Dionne en reconnaissance de ses efforet de ses performances comme athlète en gymnastique artistique.

Rosalie Tremblay-Dionne entourée de Maryse Gaudreau, conseillère et Martin Primeau, maire.

RETOUR SUR LA JOURNÉE PLAISIRS D'HIVER DU 17 FÉVRIER

Afin d'augmenter le taux de participation pour l'édition 2019, certains objectifs étaient ciblés!

- Permettre l'utilisation d'une plus grande quantité de matériel récréatif spécifique aux sports et loisirs hivernaux.
- Offrir un volet pour les aînés en lien avec le comité MADA.
- Mettre sur pied une activité découverte (initiation) hivernale ciblée.

Il fut donc décidé d'offrir une journée multiactivités, en plein air (avec possibilité de se réchauffer et de socialiser dans la salle Massawippi).

Avec l'aide des conseillers Maryse Gaudreau, Patrick Clowery et Vincent Fontaine ainsi qu'un bénévole fort apprécié M. David Wright, la journée a pu se dérouler efficacement.

À l'arrivée, les participants recevaient un billet de tirage pour les prix de participation, du chocolat chaud, du pop-corn ou du café!

M. Clowery a animé une discussion avec un bon nombre d'aînés venus pour un tournoi de cartes, et qui ont finalement socialisé et ciblé des projets en lien avec la politique des aînés en production.

M. David Wright, a préparé des documents informatifs sur l'ornithologie afin de bien animer la randonnée raquette et ornithologie sur le Mont Hatley!

Fort appréciée, la vedette de la journée, Grace, a offert aux participants des tours de Ski Joering ou de traîneau, selon le niveau et la mobilité des participants! Trottinettes des neiges, soucoupes et luges étaient aussi disponibles sur le site lors de ce beau dimanche ensoleillé! Le taux de participation a plus que doublé par rapport à l'année précédente! Résultat d'un excellent travail d'équipe! Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à vous, chers citoyens! Sans participants, il n'y a pas d'événements!

SALLES À LOUER

Vous planifiez un événement? Un mariage ou une réunion familiale?

Des salles pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes sont disponibles à l'Hôtel de Ville et centre communautaire du Canton de Hatley. Situé sur un site enchanteur avec une vue splendide sur la Vallée Massawippi, le centre offre des grandes salles rénovées. Tables et chaises disponibles. Tarifs : 250 $ plus taxes pour un résident; 350 $ plus taxes pour un non-résident.

BOUGER AU CANTON DE HATLEY !

Voilà le thème photo de cette année! Les photos que vous nous partagez serviront pour le prochain calendrier municipal 2020.

Si vous avez des photos d'activités ou de sites d'activités au Canton de Hatley, partagez-les avec la municipalité! Par exemple, des photos du lac Massawippi, de la rivière Massawippi, d'activités nautiques, de sentiers de marche, de sentiers de ski ou de raquette, de piste cyclable, de vélo de route, d'équitation, etc. Vous pouvez envoyer vos photos à : **info@cantondehatley.ca**.

TÉLÉMARKETING ET APPELS NON SOLLICITÉS

Si vous vivez au Canada, vous pouvez choisir de recevoir moins d'appels de télémarketing en inscrivant sur la Liste nationale de numéros de téléphone exclus (LNNTE) vos numéros de téléphone résidentiel, de cellulaire, de télécopieur et de téléphone IP. Si votre numéro de téléphone n'est pas lié à une ligne commerciale, vous êtes donc considéré comme un consommateur au regard des règles sur la LNNTE.

Voici le lien pour inscrire votre numéro sur la Liste nationale de numéros de téléphone exclus : **https://lnnte-dncl.gc.ca/fr**

Printemps 2019

Les procès-verbaux du conseil municipal sont disponibles sur le site cantondehatley.ca sous l'onglet *Administration*.

JANVIER

La municipalité a soumis des demandes de subvention au programme Emplois d'été Canada. Des demandes sont faites pour les postes d'animateurs de camp de jour, mais aussi d'adjoint à l'inspection en environnement.

FÉVRIER

Rémunération des élus

La municipalité adopte le projet de règlement 2019-02 concernant la rémunération des élus. L'objectif est d'ajuster la rémunération des élus afin de compenser la perte financière qu'entraîne l'imposition des allocations de dépenses par le gouvernement fédéral.

Tarifs de vignettes de bateaux

La municipalité adopte le projet de règlement 2019-04 afin de modifier les tarifs des certificats d'usagers du lac Massawippi (vignettes de bateau). Le tarif pour résident passe de 35 $ à 40 $ pour une embarcation motorisée. Le tarif pour embarcation non motorisée reste à 5 $.

Règlement 2019-05 zonage

Le projet de règlement 2019-05 ajoute, comme usage accessoire à une auberge, l'usage « chalets touristiques » dans les zones RT-3 et RT-4 selon certaines conditions. De plus, il ajoute, comme usage secondaire à un usage résidentiel, l'usage « élevage à des fins personnelles » dans la zone RV-6.

Règlement 2019-06 usages conditionnels

Un règlement sur les usages conditionnels dans la zone EX-1 permet de compléter la réglementation d'urbanisme en ajoutant un pouvoir discrétionnaire afin d'autoriser des usages spécifiques sous réserve de conditions particulières liées à l'implantation et l'exercice de ceux-ci. Par exemple : les services commerciaux et industriels tels les ateliers d'électricien, de plomberie, les entrepreneurs en construction, en excavation, en transport, les entrepôts sans vente au détail.

Refuges

Le conseil municipal accepte la demande de permis de construction de refuges concernant les lots 6 042 126 et 3 907 378.

Service regroupé intermunicipal en ingénierie

La municipalité du Canton de Hatley accepte de participer à une rencontre pour définir et établir les modalités d'une entente intermunicipale de service d'ingénierie. Un tel service permettra d'offrir du soutien et de l'accompagnement ainsi que la réalisation de mandats en ingénierie auprès des municipalités signataires de l'entente.

Programme d'aide financière à la jeunesse – élite sportive

La municipalité octroie une bourse de 200 $ à Madame Rosalie Tremblay-Dionne en reconnaissance de ses efforts et de ses performances comme athlète en gymnastique artistique.

Sécurité civile - demande d'aide financière - volet II

La municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'une somme de 10 000 $ dans le cadre du Volet II du programme afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

Adoption de politiques

La municipalité, à titre d'employeur, adopte les politiques suivantes :

- Prévention du harcèlement psychologique
- Politique alcool et drogues
- Politique de santé et sécurité

Comité Municipalité amie des aînés

Le conseil nomme les membres du Comité Municipalité amie des aînés (MADA)

Ensemble vocal Massawippi subvention MRC

Le conseil appuie la demande de l'Ensemble vocal Massawippi dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC de Memphrémagog. La contribution municipale est de 2 500 $.

MARS

Entente loisirs avec North Hatley

Le conseil autorise la signature d'une entente intermunicipale afin d'unifier son offre de loisirs avec la municipalité de North Hatley. Il autorise par le fait même la création d'un comité intermunicipal de loisirs.

Prévention incendie

Le conseil autorise la signature d'une entente ayant pour objet l'organisation, l'opération et l'administration par la *Régie incendie Memphrémagog Est* d'un service de prévention incendie sur le territoire de la municipalité.

Passage de cavaliers

Le conseil appuie la demande de signalisation *Passage pour cavaliers* au MTQ pour une traverse perpendiculaire de la route entre le terrain du 80 vers l'entrée du terrain du 57 route 143. Les questions de visibilité et de sécurité seront analysées par le MTQ.

Politique de location de salles

La politique de location de salles est modifiée. La nouvelle politique abolit notamment les blocs d'heures pour avoir des locations à la journée. Ça permet d'être plus flexible et de s'adapter aux besoins des locataires.

Loi sur les ingénieurs

La loi sur les ingénieurs stipule que les travaux dont le coût excède 3 000 $ sont le champ de pratique des ingénieurs; ce montant n'a pas été modifié depuis de décennies et la municipalité demande qu'il soit haussé minimalement à 25 000 $.

LE COMPOSTAGE : UN EFFORT RÉEL POUR L'ENVIRONNEMENT

La municipalité désire poursuivre son investissement dans la protection de son territoire et de son milieu. Différents moyens sont mis de l'avant dont celui d'améliorer notre participation collective à la collecte des matières résiduelles. Ce texte sur le compostage est le premier d'une série de trois sur la collecte des matières résiduelles.

POURQUOI DEVRIONS-NOUS COMPOSTER DAVANTAGE ?

Le gouvernement du Québec a pour objectif, d'ici 2020, de récupérer 100 % des matières organiques et de les détourner, ainsi, des sites d'enfouissement. En 2018, la municipalité a atteint le taux de récupération d'environ 60 % (quantité de matières valorisées par rapport à la quantité de matières générées); taux d'ailleurs bien supérieur à la moyenne provinciale de 50 %. Toutefois, bien du travail reste encore à faire pour atteindre cet objectif.

QU'EST-CE QUI JUSTIFIE DE S'INVESTIR DANS L'ATTEINTE DE CET OBJECTIF ?

Quatre raisons à la fois d'ordre économique et environnemental permettent de multiplier nos efforts pour atteindre l'objectif de récupérer 100 % des matières organiques domestiques.

1- Des économies importantes à faire.

Les matières organiques composent actuellement environ 36 % des poubelles noires de la municipalité du Canton de Hatley, soit la plus grande portion de l'ensemble de nos déchets. À ce jour enfouir une tonne de déchet coûte à la municipalité 75 $ alors que composter la même quantité en coûte 50 $. Il est donc possible de faire des économies importantes en compostant davantage nos matières organiques.

La municipalité collecte 138 tonnes par an de matière organique soit en moyenne 64 kg par personne/an. Puisque chaque tonne détournée du site d'enfouissement fait économiser environ 25 $, nous économisons ainsi 3 500 $ par an. Il est facile de croire que nous pourrions économiser le double du montant en redirigeant le tonnage encore enfoui.

Bien que les économies pour la pratique du compostage soient non négligeables, les raisons environnementales pour composter davantage sont plus nombreuses et surtout plus près des valeurs de la municipalité verte et rurale que nous sommes.

2- Une ressource à valoriser

Le compost représente un engrais naturel important pour nos potagers et nos plates-bandes, et ce depuis toujours. Sa valorisation actuelle en compost permet d'ailleurs de profiter de cette ressource plutôt que de la jeter. En effet, la municipalité redonne, au printemps, le compost produit durant l'année. Nos efforts collectifs portent fruit.

3- Notre contribution à la diminution des gaz à effet de serre

Les matières organiques collectées diminuent la production des biogaz (gaz carbonique et méthane) issus de la décomposition dans les sites d'enfouissement. Nous contribuons ainsi à lutte contre les gaz à effet de serre (GES) eux-mêmes responsables du réchauffement climatique.

4- La durée de vie des sites d'enfouissement prolongée

Enfin, en collectant les matières organiques, nous prolongeons la durée de vie des sites d'enfouissement. En effet, en détournant la matière organique vers le compostage, nous enfouissons moins de matières; le site d'enfouissement prend donc plus de temps à se remplir. La durée de vie des sites est souvent de 20 ou 25 ans.

Il est possible d'atteindre l'objectif 100 % de matière organique compostée, mais pour cela des efforts collectifs demeurent nécessaires pour y arriver.

Danielle Côté
Présidente du comité consultatif en environnement (CCE)

CORVÉE DE NETTOYAGE DES FOSSÉS

Samedi 11 mai 2019 de 9 h à 11 h 30
Amenez vos bottes, vos gants et votre eau.
On vous sert des collations! Détails à venir avant l'activité.

DISTRIBUTION ARBRES ET COMPOST

Samedi 18 mai à partir de 8 h 30 au 4765, ch. de Capelton

La Municipalité du Canton de Hatley, en collaboration avec l'Association forestière du Sud du Québec, propose une distribution gratuite d'arbres et de compost auprès des citoyens de la municipalité. Les arbres sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pas d'arbres ou de compost distribué avant 8 h 30

Apportez votre remorque ou vos contenants pour le compost.

Memphrémagog
MRC

PORTRAIT DE LA MRC

La MRC de Memphrémagog a été constituée le 1er janvier 1982. Elle est administrée par son conseil, lui-même composé de chacun des maires des 17 municipalités de son territoire.

LE RÔLE D'UNE MRC

Le 6 novembre 1979, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 125, sur l'aménagement et l'urbanisme, qui décrétait la formation de municipalités régionales de comté (MRC). À la différence des anciennes corporations de comté qui n'incluaient que les municipalités rurales, les MRC sont composées de l'ensemble des municipalités d'une même communauté d'appartenance.

COMPÉTENCES

En vertu des lois en vigueur, la Municipalité régionale de comté assume plusieurs responsabilités dont voici les principaux :

- Élaborer et maintenir en vigueur un schéma d'aménagement et de développement applicable à l'ensemble de son territoire (incluant l'élaboration d'une vision stratégique de développement économique, social, culturel et environnemental);
- Voir à ce que les plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales soient conformes au schéma d'aménagement;
- Préparer les rôles d'évaluation foncière des municipalités locales régies par le Code municipal;
- Procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (pour les municipalités régies par le Code municipal);
- Gérer les cours d'eau sous sa juridiction;
- Assurer la mise en place et le financement du développement économique;
- Conclure une entente avec la Sûreté du Québec.

SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE MRC

Les sources de financement des municipalités régionales de comté sont de deux ordres :

- Des quotes-parts établies par la municipalité régionale de comté versé par les municipalités locales membres; la quote-part du Canton de Hatley en 2018 s'élevait à 93 679 $ pour la gestion administrative et financière et de 41 260 $ pour la tenue à jour et le maintien du rôle d'évaluation foncière.
- Des subventions accordées par le gouvernement du Québec.

LES MUNICIPALITÉS
DE LA MRC DE
MEMPHRÉMAGOG

- Austin
- Bolton-Est
- Canton de Hatley
- Canton de Stanstead
- Hatley
- North Hatley
- Saint-Benoît-du-Lac
- Sainte-Catherine-de-Hatley
- Stukely-Sud
- Ayer's Cliff
- Canton d'Orford
- Canton de Potton
- Eastman
- Magog
- Ogden
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Stanstead

COURS DE MUSIQUE

La portée de l'Estrie offre des cours de musique! Apprenez ou perfectionnez la GUITARE, le UKULÉLÉ, le CHANT, peu importe votre âge, en compagnie de Nelligan, un enseignant diplômé et dynamique! (À PARTIR DE 5 ANS)

Cours spécifiques selon vos besoins, en individuel, semi privé (enfants et adultes) ou en petit groupe (13 ans et plus). Les cours sont d'une durée de 30 à 45 minutes en individuel et de 45 à 60 minutes en petits groupes.

Quand : Les dimanches du 14 avril au 16 juin (10 semaines)

Où : Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton, Salle Massawippi

Heure : Entre 11 h 15 et 16 h

Coût : Entre 270 $ et 370 $ selon le cours désiré. À prévoir environ 10 $ pour l'achat de cahier d'apprentissage durant la session.

Pour vous inscrire, communiquez avec Nelligan Tétrault, enseignant et responsable des cours au 819-238-6355. Le paiement de l'inscription devra être fait auprès de la municipalité du Canton de Hatley avant le premier cours.

ESPAÑOL EN EL CANTÓN DE HATLEY
ATELIER / CONVERSATION D'ESPAGNOL

¡Holà! Ce cours d'atelier / conversation d'espagnol s'adresse aux étudiants qui ont déjà des notions de niveau 2 (A2). C'est-à-dire une connaissance suffisante des temps de verbes au présent, savoir la distinction entre les verbes être *(ser y estar)*, avoir *(haber)* et quelques verbes irréguliers. Dans un contexte d'apprentissage souple et dynamique, cet atelier de niveau 2 poursuit les mêmes objectifs grammaticaux en mettant l'emphase sur l'expression orale à l'aide de jeux, de discutions et d'échanges sur différents thèmes choisis.

¡Bienvenidos al curso de español! ¡OLÉ!

Qué tenga un buen día. Annabelle

Quand : Les samedis, du 20 avril au 22 juin

Où : Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton, Salle Massawippi

Heure : 10 h à 11 h 30

Coût : 125 $

COURS DE PIANO

Vous avez envie d'apprendre à jouer du piano ou d'améliorer vos techniques, voici le cours qu'il vous faut.

Adapté selon votre niveau et dispensé par Mme Micheline Gagnon, pianiste diplômée de l'Université de Montréal, ce cours privé répondra à vos besoins spécifiques, selon vos disponibilités.

NOUVEAU: COURS SPÉCIFIQUE POUR LES AÎNÉS LE MARDI MATIN!

Quand : Les mardis du 9 avril au 4 juin

Où : Hôtel de Ville, 4765 chemin de Capelton, Salle Massawippi

Heure Selon vos disponibilités entre 13 h et 20 h

Coût : 30 minutes = 205$
45 minutes = 305$
60 minutes = 405$

Possibilité de 2 versements: 50% payable à l'inscription et résiduel le 30 avril (chèque postdaté)

COURS DE TANGO

12 personnes requises.

Session pour débutants simultanément avec un cours de musicalité pour ceux qui ont déjà été initiés. Donc 2 cours en 1; débutant et intermédiaires.

Venez vivre l'élégance du tango Argentin tel que dansé dans les salons de Buenos Aires! Aucune expérience de danse nécessaire. Avec ou sans partenaire partenaire. Par Marc Tardif, instructeur de Tango Soul.

Quand : Les mercredis, 17 avril au 19 juin

Où : Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton, Salle Montjoye

Heure : 19 h 30 à 20 h 30

Coût : 100 $

info@tangosoul.ca

ATELIER D'ÉCRITURE BIOGRAPHIQUE AVEC PASCALE GALIPEAU

À partir d'un thème choisi: travail collectif pour raviver les souvenirs, suivi d'une démarche individuelle avec chacun des participants. Des éléments sonores et visuels seront apportés pour stimuler l'imagination et encourager le processus créatif.

Pascale Galipeau est ethnologue de formation, spécialiste de l'art populaire contemporain. À ce titre, elle a travaillé comme conservatrice invitée dans plusieurs musées québécois et est auteure de catalogues d'expositions. Elle a colligé et fait publier, Pauline Julien et Gérald Godin, la renarde et le mal peigné, fragments de correspondance amoureuse, 1963-1993.

Quand : Les vendredis, du 19 avril au 17 mai (10 heures d'ateliers)

Où : Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton, Salle Bistro

Heure : 14 h à 16 h avec une petite pause

Coût : 90 $ (minimum de participants requis afin de tenir l'atelier)

ACTIVITÉS DE MISES EN FORME ET SPORTIVES

N'ayant pas le gymnase de North Hatley pour cause de rénovations ce printemps, certaines nouvelles activités ont dû être reportées à la session automne 2019. Nous avons tout de même quelques disponibilités de gymnase à Ste-Catherine de Hatley.

BADMINTON

Suite aux travaux prévus au gymnase de l'école primaire de North Hatley, l'activité Badminton est déplacée au gymnase de l'École primaire Dominique-Savio pour la session printemps.

Venez améliorer vos techniques en bonne compagnie en jouant des parties chaque semaine. Minimum de 12 personnes inscrites (places limitées). Maîtrise du jeu et connaissances de base requises. Port d'espadrilles à semelle blanches.

Quand : Les lundis du 15 avril au 27 mai

Où : École Primaire Dominique-Savio, 115, La grande rue, Ste-Catherine de Hatley

Heure : 19 h à 21 h

Coût : 25 $

HOCKEY-BALLE (5 À 9 ANS ET 10 À 14 ANS) PAR LA LIGUE DES SPORTS RÉCRÉATIFS

Animé par Nelligan Tétrault, enseignant en éducation physique, le cours offre des exercices d'habiletés et de techniques en guise d'échauffement, suivi de parties organisées. Huit séances d'entraînement et deux joutes amicales sont au calendrier.

L'élève doit posséder un casque avec grille, des gants, des espadrilles à semelles blanches ainsi qu'un bâton avec palette de plastique ou de composite.

Quand : Les mardis du 23 avril au 11 juin (10 semaines)

Où : École Primaire Dominique-Savio, 115, La grande rue, Ste-Catherine de Hatley

Heure : 5 à 9 ans (18 h à 19 h) / 10 à 14 ans (19 h à 20 h)

Coût : 100 $

Minimum 12 personnes, maximum 14 personnes

YOGA

Prenez soin de vous en découvrant les bases du Yoga; cours combinant postures accessibles à tous, respiration, méditation et pleine conscience en douceur, avec Élisabeth Hébert-Raymond, instructrice certifiée. Minimum de 10 participants inscrits.

Apportez vos tapis et vos blocs! Places limitées à 15 personnes.

Quand : Les jeudis, du 18 avril au 6 juin inclusivement

Où : Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton, Salle Montjoye

Heure : 19 h à 20 h 15

Coût : 60 $

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le prix des activités offertes est le même pour les résidents du Canton de Hatley et de North Hatley.

Une majoration de 25% est calculée pour les non-résidents. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et, ce, jusqu'au vendredi précédent le début de l'activité selon les places disponibles.

En personne à l'Hôtel de Ville au 4765, chemin de Capelton.

L'inscription est considérée uniquement une fois payée!

FÊTE FAMILIALE

La Fête Familiale aura lieu samedi le 15 juin prochain dès 15 h

Nous soulignerons, par la même occasion, la journée contre la Maltraitance envers les aînés.

- Jeux Gonflables (jeu d'eau : prévoir vêtement adéquat)
- Spectacle musical
- Maquillage et sculptures de ballons
- Souper Hot-dogs
- Du plaisir pour toute la famille!
- Surveillez la page Facebook du Canton de Hatley

CLUB SOCIAL

Club ou les gens se rejoignent pour cuisiner ensemble, socialiser, tricoter, broder, faire des projets de couture (au choix des participants) s'entraider et repartir avec des repas fait en groupe ou des œuvres uniques.

Première rencontre pour fixer les objectifs et répondre aux besoins : **jeudi le 11 avril 2019**, à 10 h à la Salle Massawippi (Hôtel de Ville, 4765, chemin de Capelton). Possibilité de covoiturage!

Responsable de l'activité: Françoise Roy

Téléphone: 819 794-0184

Vous êtes intéressé, mais non disponible lors de cette première rencontre? Téléphonez quand même pour signifier votre intérêt!

CAMP DE JOUR

Inscriptions : Le 1er mai, de 9 h à 19 h (fermeture du bureau de 12 h à 13 h)

Après cette date, les inscriptions se feront sur les heures d'ouverture du bureau municipal ou par la poste. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Un camp de jour ludique et sécuritaire dans le cadre enchanteur et naturel du Mont Hatley attend les enfants de 5 à 12 ans !

Quand : Du lundi 24 juin au vendredi 16 août 2019

Heure : de 8 h 30 à 16 h

Service de garde : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30

Activités variées, plage tous les mardis et sorties spéciales chaque semaine !

Une nouvelle équipe de coordination et d'animation !

Tarifs et formulaire d'inscription disponibles en ligne

Sorties à l'extérieur :

Tous les mardis, si la température le permet, nous allons à la plage de North Hatley ! On joue dans l'eau, on joue dans le sable et on joue au parc !

Jeudi 27 juin : O-Volt
Jeudi 4 juillet : Musée des sciences
Jeudi 11 juillet : Ciné-zoo
Jeudi 18 juillet : Miellerie Lune de Miel
Jeudi 25 juillet : Camp Youhou
Jeudi 1er août : Parc Aquatique Bromont
Jeudi 8 août : Nuit au camp et ciné parc sur place
Jeudi 15 août : KATAG la légende de l'épée au camp